

COMPTE RENDU DU VOYAGE AU BURKINA FASO du 8 au 15 décembre 2013

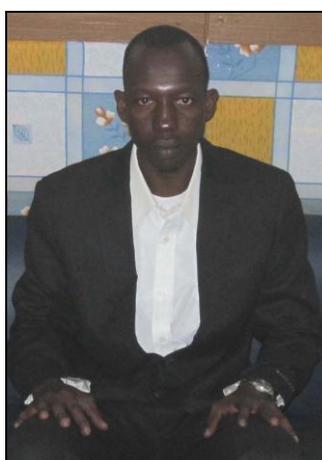
Ce voyage fut décidé en Conseil d'Administration de notre association en date du 8 Octobre 2013 à la suite de trois constats :

- L'absence d'informations concernant le suivi des enfants à la fin de l'année scolaire 2012-2013. Patrick Bamago, notre correspondant (qui nous avait été recommandé par Monsieur Joachim Ouedraogo, ex-Président du Comité de jumelage PABRE-LIMOGES) ne donnait plus aucun signe de vie.
- Des malversations éventuelles (...*est-ce lié avec la disparition de Bamago ?*) dans le reversement aux différentes associations de Parents d'Elèves (APE) des sommes qui leurs revenaient et que nous avons virées sur le compte bancaire de l'APE du Lycée de Pabré, comme nous en avons convenu avec Messieurs P. Marcel Gagré, Président de la susdite APE, et P. Bamago.
- La création de nouveaux Collèges d'Enseignement Général (CEG) dans la commune de Pabré.

Ainsi, nous, (*Jean-Claude Dussartre, Président et Jean Pierre Mouret trésorier*) nous sommes rendus au Burkina Faso du 8 au 15 Décembre 2013 pour clarifier la situation.

Avant notre départ, nous avons eu de longs et nombreux échanges de courriels avec Madame Alima Diawara amie de Danielle Machinale (secrétaire adjointe de notre association). Cette dame a très vite compris la gravité de la situation et notre désarroi ; à notre demande, elle a accepté de nous aider.

De ce fait, notre séjour au Burkina Faso fut grandement facilité, Madame Diawara ayant pris pour nous les rendez-vous les plus importants ; elle a également vérifié avec le nouvel Inspecteur de la Circonspection de Pabré depuis la dernière rentrée scolaire, la conformité de la liste locale des enfants pris en charge du CP1 au CM2 par notre association et notre propre liste.



De ce fait, nous n'avons visité que les CEG et une école, et surtout rencontré plusieurs personnalités de premier ordre.

A- Visites des CEG

1) Au CEG municipal de Pabré

Nous avons rencontré le Proviseur, Monsieur Evariste Douamba, avec lequel une riche discussion s'est établie. Nous avons retrouvé les 9 enfants qui figurent sur nos listes : 2 en 6^{ème}, 2 en 5^{ème}, 4 en 4^{ème} et 1 en 3^{ème}.



a) Nous avons reprécisé le décompte des frais engagés pour chaque collégien ; seuls les « frais APE » et « Livret scolaire » sont pris en charge par notre association.

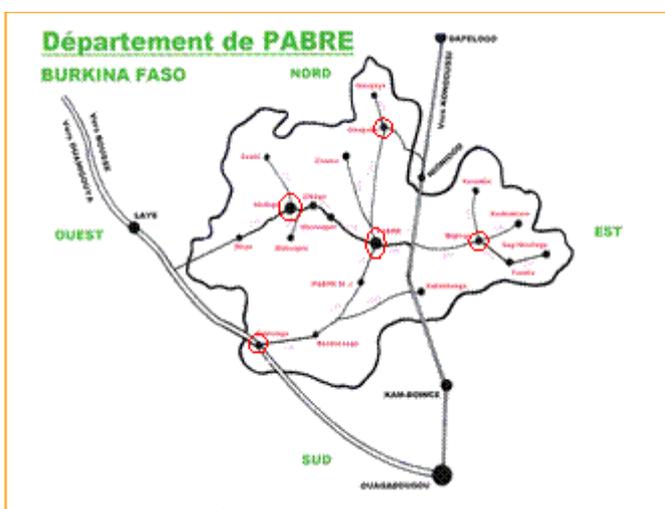
Frais APE	5000
Frais Parking vélos	1500
Carte identité scolaire	1000
Livret scolaire	1000
Abonnement à la bibliothèque	500
total	9000

* en FCFA

b) Nous avons évoqué le devenir des enfants après la classe de 3^{ème}, mais nous n'avons pu avoir de renseignements concernant les enfants que nous avons pris en charge et qui ont terminé leur cycle.

c) Il y a actuellement, dans la commune de Pabré, sept CEG.

CEG du Lycée Départemental de PABRE
CEG Municipal de PABRE
CEG de BIGTOGO
CEG de GOUPANA
CEG de KATABTENGA
CEG de NEDOGO
CEG de SABTENGA

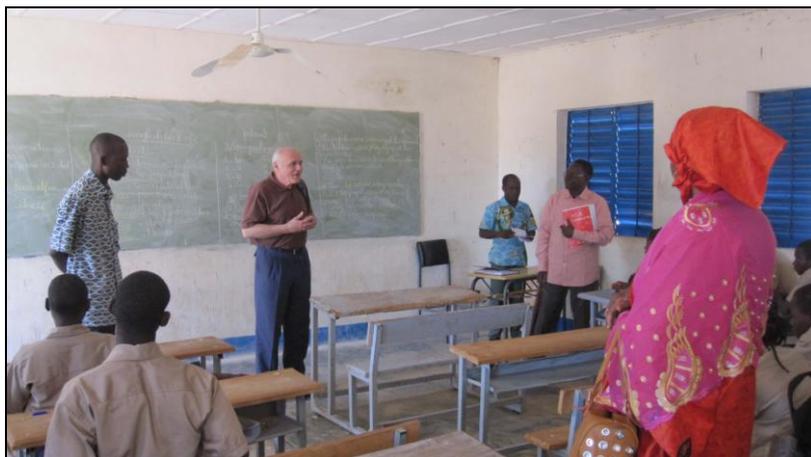


Tous les CEG sont sous la responsabilité de la municipalité de Pabré, sauf le CEG-Lycée départemental

d) Nous y avons rencontré le Président et le trésorier adjoint de l'APE du Collège ; un compte à la banque postale à Ouagadougou sera ouvert prochainement sur lequel nous verserons dorénavant notre contribution, en lieu et place du compte de l'APE du Lycée.



Le Professeur de mathématiques et les enfants de 3^{ème} nous ont accueillis dans leur classe. A notre arrivée, ils se sont levés et nous ont salués en se présentant. Nous leur avons rendu leur bonjour et les avons remerciés de leur accueil, puis nous nous sommes présentés et avons dit quelques mots sur l'association.



2) Au Lycée Collège départemental de Pabré.

Nous avons rencontré Messieurs Mahamadou Ganamé, Proviseur, et Tony Sylvain, Intendant ; ils connaissent bien notre association. Cependant, nous avons ressenti, dès notre arrivée, un peu de méfiance à notre égard qui s'est dissipée après nos explications sur la situation que nous avons découverte après la rentrée scolaire de 2013 ; ils nous ont confirmé qu'ils ont reçu l'information venant de leurs collègues du CEG municipal, à savoir que :

- Le Président de l'APE du Lycée, qui collectait notre contribution pour toutes les APE de la commune de Pabré est devenu un « fantôme » ; il n'a pas été revu depuis 4 ans ;
- Ils n'ont plus de nouvelles non plus de notre ex-correspondant (Bamago) depuis plusieurs mois.

Après ces explications, la rencontre est devenue chaleureuse et l'avenir des enfants fut la principale préoccupation de nos échanges. Nous avons fait le point sur les élèves de cet établissement que nous aidons : 3 en 6^{ème}, 4 en 5^{ème}, 8 en 4^{ème} et 3 en 3^{ème}.

Monsieur Ganamé nous a annoncé une nouvelle importante : **une classe de terminale** va s'ouvrir dans son Lycée dès la prochaine rentrée scolaire de 2014.

3) Au CEG de Nédogo

Sur la route du CEG de Nédogo, nous nous sommes arrêtés à l'école primaire pour demander notre chemin.



Il est difficile de trouver les mots pour dépeindre l'accueil qui nous fut réservé tant il fut empreint de chaleur et de respect mutuel.

Monsieur Yaro, le directeur, accompagné d'un des instituteurs, est venu à notre rencontre. Au cours de la discussion, il nous a confirmé la réunion à l'inspection avec tous les directeurs des écoles de la commune de Pabré pour établir la liste des 100 élèves entrant en CP1 que l'association avait décidé de prendre en charge lors de la dernière Assemblée Générale. Il nous a même cité les critères de recrutement inscrits dans nos statuts !

Nous lui avons remis les quelques cadeaux que nous avaient donnés les hôtes de l'air dans l'avion quand elles ont appris le but de notre voyage au Burkina Faso : il s'agissait de quelques jeux de réflexion et carnets de coloriage.

A proximité de l'école de Nédogo, nous avons constaté des travaux : **une école maternelle** sortait de terre.



Puis nous nous sommes rendus à la réunion présidée par le tout nouveau Proviseur du CEG de Nedogo, Monsieur Aboubacar Tandia, à qui nous avons précisé le sens et le fonctionnement de notre association.

Avec l'aide de nos listes, nous avons fait le point sur les élèves de Nédogo signalés au collège durant l'année scolaire 2012-2013 ; nous avons retrouvé 4 élèves en 6^{ème}.



4) Au CEG de Katabtenga

A Katabtenga, il y a deux écoles (que nous n'avons pu visiter ce jeudi, jour de congé pour les enfants du primaire au Burkina Faso) et un CEG.



le CEG



l'école

Avec Monsieur Alain Ouedraogo, Proviseur, nous avons retrouvé les 2 élèves en classe de 5^{ème} inscrits sur nos listes.



Le Proviseur a attiré notre attention sur le fait que, s'il accueille sans difficulté les enfants de l'école publique de Saint Joseph, une vingtaine d'enfants de l'école confessionnelle n'ont pu entrer en 6^{ème}. Nous lui avons rappelé que l'association « U.E.U.C » n'intervient qu'au niveau des écoles publiques laïques. Cet homme, très dynamique et soucieux de « ses » enfants, en a été très affecté !

Nous avons rencontré également Monsieur Joseph Nacoulma, Président de l'APE de l'établissement.



Nous avons été accueillis, toujours avec la même chaleur, par une classe de 5^{ème} qui finissait son cours de mathématiques.



5) Au CEG de Bigtogo.



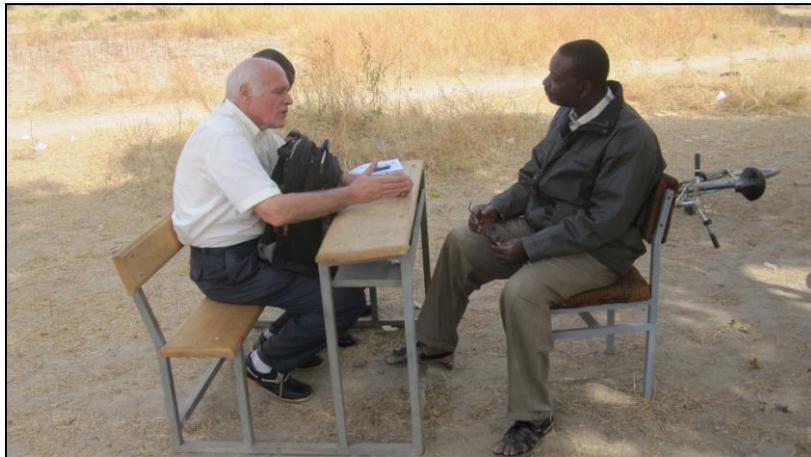
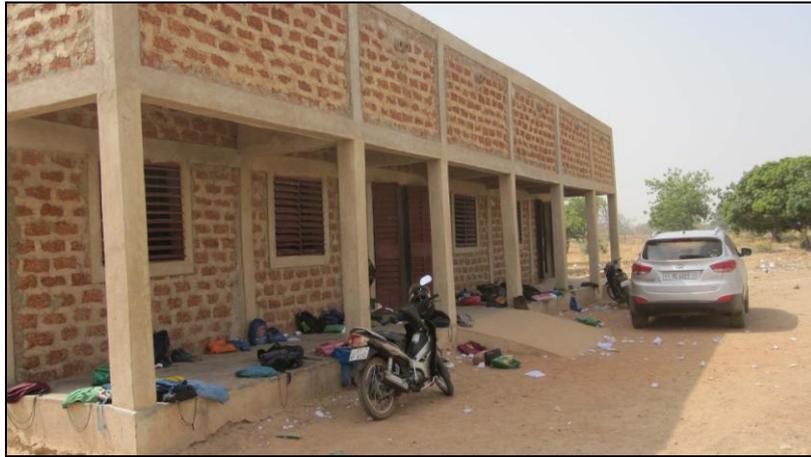
En l'absence du Proviseur, Monsieur Djibril Sawadogo, occupé par d'autres tâches liées à sa fonction, nous avons été reçus par Monsieur Célestin Zongo, le tout nouvel Intendant. Avec lui, nous avons eu confirmation que 8 enfants aidés par notre association fréquentent l'établissement : 5 en 6^{ème}, 2 en 4^{ème} et 1 en 3^{ème}.



A côté du bureau du Proviseur, un petit bâtiment en banco et des marmites sur des feux ont attiré notre attention. Selon Monsieur l'Intendant, il s'agit d'une cantine que l'APE et les parents d'élèves avaient construite pour que les enfants éloignés, moyennant 75 centimes de francs CFA, puissent manger à midi. Nous nous sommes approchés pour saluer les mamans qui cuisinaient. Plus tard, lorsque sonnera à nos oreilles un proverbe burkinabé, nous aurons l'occasion de repenser à cette belle réalisation.



6) Au CEG de Sabtenga



Nous avons été accueillis par le Proviseur, Monsieur Innocent Berimwoudougou, qui connaît bien notre association depuis longtemps. Le collège compte 148 élèves dont 106 en 6^{ème} et 42 en 5^{ème}.

Il ne dispose pas encore de bureau ; c'est donc sous un arbre à karité (arbre à palabres) et sur un banc d'écolier qu'il nous a reçus. Il faut dire que la création des cinq nouveaux CEG qui permet, en raison de leur répartition sur la commune, de faciliter l'accès aux écoliers, a représenté un coût non négligeable ; il ne se plaint donc pas de ne pas avoir de bureau, ce d'autant moins que d'autres classes sont en construction sur son territoire.

Un enfant de notre liste fréquente cet établissement.

Il nous signale que de nombreux enfants portent leurs cahiers dans des sacs en plastique ou à la main ; nous lui avons promis d'étudier la question.

Le Président de l'APE est Monsieur Alphonse Nikiema.

7) Au CEG de Goupana



Monsieur Edouard Bathiono, Proviseur, accueille 5 enfants en 6^{ème} inscrits sur notre liste. Outre les enfants de la commune de Pabré, il accueille aussi des élèves venant de la commune voisine où intervient une association française. Il nous signale aussi que son CEG ne dispose encore de latrines, ni point d'eau.



B- Rencontre avec les personnalités.

1) *Monsieur Salif Ouedraogo*

Il est Chef d'entreprise chez lequel nous achetons les fournitures scolaires depuis la création de notre association.

Au début, nous procurions à chacun des enfants aidés l'ensemble des fournitures nécessaires. Depuis trois ans, l'Etat fournit une dotation minimum à tous les enfants scolarisés.

Notre association apporte, aux enfants que nous aidons, une dotation complémentaire selon le tableau ci-dessous établi avec l'aide de l'Inspecteur de l'enseignement de base de l'époque ; ce tableau indique les articles que nous fournissons à chaque enfant selon la classe suivie.

	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2
Cahier double lignes 32 pages format 17X22 cm	2					
Cahier 48 pages format 17X22 cm		3			1	1
Cahier 96 pages format 17X22 cm			6	6	2	4
Cahier 192 pages format 17X22 cm			1	3	3	10
Cahier de dessin 32 pages format 17X22 cm	1	1	2	2	1	1
Ardoise format 19X27 cm	1	1	1	1		
Crayon graphite mine tendre	1	1	1			
Taille crayon métallique grand format 2 trous	1	1	1			
Gomme pour crayon 6,5X2X1 cm	1	1	1			
Stylo à bille bleu	1	1	2	3	3	5
Stylo à bille rouge			1	2	1	3
Stylo à bille vert			1	2	1	2
Protège cahiers plastique lavable format 17X23	3	4	7	11	12	16
Équerre bois ou plastique graduée 8X15 cm			1			
Double décimètre bois ou plastique	1	1	1			
Boîte 6 crayons de couleur grand format	1	1	1	1		
Boite 12 crayons de couleur grand format					1	1
Trousse mathématique				1	1	1

Il faut ajouter, une boîte de craie blanche pour quatre enfants, et une boîte de craie de couleur pour dix enfants.

Les commandes que nous faisons sont conditionnées par paquets pour chacune des écoles et livrées à l'inspection de Pabré qui, ensuite, les distribue aux APE de chaque école.

Certes, nous sommes des « clients », mais nous avons eu le sentiment d'avoir été reçus comme des « amis » par Monsieur Ouedraogo et sa secrétaire Natacha. L'entretien, après qu'aient été évoqués les difficultés rencontrées... et les éventuels engagements futurs de notre association, s'est terminé par une remise supplémentaire de 1% et l'organisation de la prochaine commande. Enfin, nous lui avons présenté Zakaria qui sera notre représentant local.

2) *Monsieur Louis Douamba*

Selon Zakaria, cet homme c'est un « baobab » ; c'est un décideur.

Accompagnés de Céline Ouedraogo, Mamouna, nous avons visité l'atelier de couture. Ce bâtiment, construit avec les fonds d'une association française, était destiné aux femmes couturières pour la confections des sacs d'école que notre association lui commande au profit des enfants qu'elle prend en charge ; il avait été doté de machines à coudre à pédale envoyées de France ; il devait servir aussi de lieu de formation de jeunes couturières. Malheureusement, son mauvais état, notamment du plafond où des abeilles ont fait leur nid, ne permet pas son utilisation, ce qui pose le problème bien connu de l'entretien.

Actuellement, les sacs sont fabriqués par un atelier situé au bord de la piste, au centre du village, à proximité d'autres boutiques et du marché. Nous avons fait connaissance avec le tailleur formateur des jeunes couturières.





Cette rencontre aura été des plus fructueuses :

- L'ex-correspondant, Patrick Bamago, n'avait pas informé les responsables de l'atelier du paiement de la commande de sacs pour l'année scolaire 2012-2013. Après renseignement, dès le lendemain, auprès de la banque, ils seront rassurés en constatant que le virement de Novembre 2012 avait bien été effectué.
- Toujours à cause du manque d'information de Bamago, les 406 sacs confectionnés pour l'année 2013-2014 n'ont pas été distribués. En accord avec Louis Douamba, ils seront stockés et, après un rajout de « pressions » pour faciliter leur fermeture, ils serviront à la dotation des futurs CP1et CP2 que nous prendrons en charge.
- Nous leur avons présenté un nouveau modèle de sac (pour les élèves de CE1 au CM2) avec bretelles réglables, une poche plus importante pour les cahiers et les livres et une poche avec fermeture-éclair pour la trousse pour un coût de 3,80€.



le nouveau sac

l'ancien sac

3) *Monsieur Relemanegaba Ouedraogo*

C'est le tout nouveau Chef de la Circonscription de l'éducation de base de Pabré.

Nous lui avons fait un rapide historique de l'association « un enfant un cartable » et de ses relations avec la Commune de Pabré. Ainsi, bien que nous soyons de Limoges, l'action de notre association a toujours été indépendante, mais complémentaire, de celle entreprise par notre municipalité : celle-ci s'occupe des structures (construction d'écoles et de latrines, forages de puits dans le périmètre scolaire...); notre association favorise la scolarisation d'enfants qui, sans aide, n'iraient pas à l'école.

Il nous a précisé que la « cotisation APE » que nous prenons en charge se répartit comme suit :

- 40% sont destinés au fonctionnement de l'établissement scolaire,

- 40% sont distribués entre les différentes APE pour les activités culturelles ou sportives et les frais de fonctionnement tels que ceux pour la récupération des fournitures.
- 10% servent au fonctionnement du bureau de l'APE de la commune.
- 10% sont reversés à l'APE nationale.

Il ne cache pas son envie de partenariat au profit de la scolarisation des enfants, et dans ce but :

- Il nous demande de bien vouloir prendre en charge des enfants scolarisés, les uns à l'école de « Pabré E » récemment construite et les autres à l'école de Bilgo ; ce village de Bilgo, lorsque notre association fut créée, avait une école en mauvais état, et des enfants de celle-ci étaient aidés par nous ; quelques années après, une ONG italienne a fait construire une nouvelle école et a pris en charge tous les enfants du village ; bien entendu, nous avons cessé notre aide. Actuellement, l'ONG s'est retirée et la population demande une aide pour les plus démunis.
- Il propose, que Zakaria Terra se joigne au comité d'inspection qui se réunit chaque trimestre ce qui nous permettra d'avoir un suivi plus fréquent de la scolarisation des enfants et des informations sur l'évolution de l'organisation scolaire au Burkina.
- Afin d'éviter tout malentendu dans la transmission des ressources nécessaires à chacune des APE, un compte sera rapidement ouvert sur lequel nous pourrions y faire les virements concernant la scolarité du CP1 au CM2 ; la répartition se fera sous son autorité. Il acceptera même que l'argent nécessaire pour les différents CEG y soit versé de façon à nous éviter des dépenses inutiles en frais de virement. Ces propositions nous paraissent intéressantes ; cependant, chaque destinataire devra donner quittance de la somme perçue.
- Afin de lui permettre d'être plus efficace dans son travail, plus réactif pour nous transmettre des informations sur la scolarité des enfants, notamment en fin d'année scolaire, il nous demande de lui procurer un ordinateur portable qui sera lié à la fonction, et donc transmis à son successeur.



4) *Monsieur Anatole Douamba*

C'est le Maire de la commune de Pabré que nous connaissons puisque, lors de son passage à Limoges, accompagné de son adjoint, Monsieur Nacoulma, nous avons dîné chez Daniel Guy avec quelques membres du Conseil d'administration de notre association.

Il nous a reçu très chaleureusement.

Très chagriné par le décès de Daniel, il garde le meilleur souvenir de Constantin Christides.

Les écoles, mais aussi, depuis cette année 2013, les CEG de la commune relèvent de l'autorité municipale. Ainsi, le maire, les Proviseurs et l'Inspecteur mèneront ensemble la réforme engagée qui doit conduire à la création d'un « Premier degré » débutant à la maternelle pour s'achever à la classe de 3^{ème}.



5) *Madame Koumba Boly-Barry*

C'est la Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation.

Le rendez-vous a été obtenu par Madame Alima Diawara, et, c'est en rajout à son programme très chargé que la ministre nous a reçus en présence de Monsieur Rouamba, son Conseiller technique.

Après les échanges de « bonne arrivée », nous avons fait une présentation de notre association et de son évolution depuis sa création : le but cette association est d'aider la scolarisation d'enfants nécessiteux en privilégiant les petites filles. Depuis 2000, 1809 enfants sont suivis par notre association.

Madame la ministre et Alima s'accordent pour nous rappeler le proverbe burkinabé : « **Si on te lave le dos...lave-toi le visage !** ».

Madame Boly-Barry nous a paru très impliquée, déterminée et efficace dans sa fonction avec un ardent désir de faire en sorte que l'instruction devienne une vraie richesse dans son pays.

Enfin, Madame la ministre souhaite qu'une reconnaissance du gouvernement du Burkina Faso soit remise à l'association « un enfant un cartable 87 » en tant que personne morale.



C- CONCLUSION ET PROSPECTIVES

Ce voyage au Burkina Faso revêt une importance capitale et doit être suivi d'une réflexion sur les actions à mener au Burkina Faso.

- 1) Un fait est avéré : Bamago nous a trahi ; après avoir empoché son dû, il a disparu dans la nature ; il ne nous a jamais informé de l'évolution de la politique scolaire du pays : construction de nouveaux CEG dans divers villages de la commune de Pabré permettant aux enfants d'y accéder plus facilement ; prise en charge de la scolarité au primaire et au collège par la municipalité ; extension de la scolarité d'une part dès la maternelle (construction d'une maternelle à Nédogo en cours) et, d'autre part, jusqu'au baccalauréat avec l'ouverture d'une classe de terminale au lycée collège de Pabré. Enfin, il a perturbé la rentrée scolaire des enfants aidés (compte tenu des suspicions, nous n'avons fait aucune commande de fournitures ; les sacs qui avaient été commandés et payés n'ont pas été distribués).
- 2) La proposition de Madame Diawara de devenir notre correspondante est la solution la plus efficace pour notre association ; c'est une personne dynamique qui a une grande expérience des affaires et surtout qui est impliquée dans le développement de son pays. Sous sa responsabilité, elle charge son jeune neveu, Monsieur Zakaria Terra, d'assurer le suivi des actions et des décisions que nous lui transmettrons, moyennant un défraiement annuel de 450 €.
- 3) L'implication de Zakaria au sein du Comité d'inspection permettra le suivi du recrutement, de la scolarisation des enfants ainsi de la répartition de la somme que nous versons à l'APE.
- 4) Il faut encourager la création sur place d'une association « un enfant un cartable B.F. » dont Madame Diawara serait la Présidente.
- 5) Des décisions urgentes ont été prises par le bureau et validés par le conseil d'administration, tous les deux convoqués le 15 décembre 2013 depuis le Burkina Faso, avant notre retour en France :
 - prise en charge de 20 enfants supplémentaires issus d'une nouvelle école dénommée « Pabré E » et de l'école de Bilgo au titre de l'année scolaire 2013-2014.
 - nous avons commandé l'ordinateur demandé par l'Inspecteur (486 €) ; cela devrait nous permettre un suivi plus rapide et plus optimisé.
 - nous avons réglé notre contribution sur les « frais APE » et « livret scolaire » pour l'année scolaire 2013-2014 sur le compte de l'inspection.
 - les sacs qui n'avaient pas été distribués seront répartis comme suit : une partie (195) sera donnée aux enfants de CP1 et CP2 et le reste (191) sera utilisé aux rentrées ultérieures après une légère modification. Les nouveaux sacs destinés aux enfants de CE1 à CM2 sont commandés et réglés afin qu'ils puissent être confectionnés et livrés dans les meilleurs délais.
 - nous avons commandé les fournitures pour l'année scolaire 2013-2014.
 - nous avons versé une avance à Zakaria (250 € sur 450 € convenus).
 - nous avons décidé de donner 20 sacs demandés le Proviseur du CEG de Sabtenga.
- 6) Pour alimenter notre réflexion, il nous faut d'autres éléments que nous n'avons pu obtenir faute de temps, et qui ont évolué depuis la création de notre association, entre autres :
 - le nombre d'enfants de la commune en âge d'aller à l'école, y compris à la maternelle.
 - le nombre d'enfants actuellement scolarisés au primaire, c'est-à-dire jusqu'à la 3^{ème}, ce qui nous indiquera le taux de scolarisation à Pabré qu'il faudra comparer à celui de l'ensemble du pays.
 - le nombre moyen d'enfants par classe.
 - nous connaissons le montant des frais de scolarisation de chaque enfant du CP1 à la 3^{ème} ; il nous faut connaître celui d'une éventuelle extension de notre aide à la maternelle et au-delà de la 3^{ème}.
 - bien évidemment, et avant tout, il nous faut connaître l'avis des autorités locales à Pabré et aux Ministères concernés.